

NextStage accompagne le développement du groupe Arkose, leader de l'escalade de bloc en France

Paris, le 3 septembre 2018 – NextStage, plateforme d'investissement cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris (ISIN : FR0012789386, Mnémonique : NEXTS), annonce aujourd'hui avoir réalisé un investissement dans le groupe Arkose, leader de l'escalade de bloc en France. Cette prise de participation a pour objectif de permettre au groupe Arkose de renforcer sa position d'acteur référent en France et de poursuivre son développement notamment à l'international.

Fondé en 2013 et piloté par Steve Guillou, Samy Camarzana, Lyes Mekesser et Grégoire de Belmont, 4 associés entrepreneurs qui partagent les mêmes valeurs, Arkose développe des espaces de vie urbains et éco-responsables pensés autour de la pratique de l'escalade de bloc¹. Le groupe adosse ainsi à ses blocparks un ensemble d'activités connexes pour proposer une offre globale appelée « Arkose & co » (espaces de restauration et de yoga, kids zones, climbing shops, mais aussi une marque d'équipements et de vêtements de grimpe via sa filiale Snap et des brasseries locales via sa filiale Oskare). La société, qui exploite à ce jour 13 établissements drainant 100.000 visiteurs mensuels, et emploie plus de 200 personnes, a fédéré une communauté croissante de pratiquants en France (Paris intra-muros, Île de France, Bordeaux, Lyon, Massy, Marseille, Genevois et Tours) à la recherche d'espaces de vie urbains mixant loisirs sportifs et restauration et offrant des moments de convivialité et de partage, le tout dans un cadre premium.

Arkose accompagne ainsi l'essor de la pratique de l'escalade en France qui comptait en 2017 plus de 2 millions de pratiquants. Discipline olympique dès les prochains Jeux d'été de Tokyo, l'escalade fait aujourd'hui partie des trois activités sportives les plus demandées par les enfants.

Avec un investissement de 10M€ réalisé par NextStage AM dont 7M€ au travers de la plateforme cotée NextStage, le groupe Arkose a pour ambition d'accélérer son plan de développement en France et à l'étranger. La première étape de cette expansion a été l'acquisition du réseau de salles MurMur, la référence de l'escalade de voie à Paris depuis 1996 et acteur historique du marché, le 31 juillet 2018, qui permet de consolider l'implantation du groupe Arkose en Ile-de-France.

D'ici 2022, Arkose prévoit ainsi d'exploiter une cinquantaine de salles et d'employer environ 600 personnes en France et en Europe, toujours dans le respect de son engagement pour l'environnement.

« Les équipes de NextStage AM, à travers Nicolas de Saint Etienne et Julien Potier, ont su nous convaincre de leur capacité à comprendre rapidement l'arithmétique et le rythme extrêmement rapide du développement du marché de l'escalade urbaine, ainsi que les ponts entre le bloc, les lieux de vie conviviaux et toutes les verticales qui peuvent venir enrichir la création de valeur sur ce marché. Mieux, ils sont aujourd'hui prêts à nous suivre dans nos idées nouvelles pour nous aider à les concrétiser, notamment sur le plan financier, et enfin soutiennent notre engagement éthique et éco-responsable. » expliquent les quatre entrepreneurs .

¹ L'escalade de blocs est pratiquée sans corde sur des murs d'une hauteur de 4,5 m maximum et protégée au sol par d'épais tapis de réception.

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Nous avons été séduits par le positionnement du groupe Arkose dans un marché de l'escalade en forte croissance. La capacité des entrepreneurs à créer des expériences, qui s'inscrivent pleinement dans l'économie de la valeur des émotions et du partage, va permettre à Arkose de devenir l'un des leaders de l'escalade en Europe. » a déclaré Nicolas de Saint Etienne, Associé-Gérant de NextStage AM . « Le modèle développé par Arkose permet de capter et fédérer une communauté croissante de pratiquants autour de valeurs aspirationnelles fortes : le partage, le dépassement de soi et la convivialité. Nous sommes ravis de pouvoir accompagner les entrepreneurs dans ce nouveau défi. » ajoute Julien Potier, Directeur de Participations chez NextStage AM.

INTERVENANTS

Entrepreneurs : Steve Guillou (Président-Co fondateur), Samy Camarzana (Directeur général associé-Co fondateur), Grégoire de Belmont (Directeur général associé), Lyes Mekesser (Directeur général associé)

NextStage AM : Nicolas de Saint Etienne (Associé-Gérant), Julien Potier (Directeur de Participations), Arthur Vigneras (Chargé d'affaires)

Banque Conseil : Clipperton (Thomas Neveux et Olivier Combaudou)

Avocat NextStage AM et Audit Juridique : Chammas & Marcheteau (Denis Marcheteau, Stéphanie Bréjaud, Benjamin Levy)

Avocat Arkose : Barreyre Avocats (Philippe de Bondy)

Audit Financier et Fiscal: Mazars (Pierre Tchertoff et Baptiste Faye)

A propos d'ARKOSE

Fondé en 2013 avec une première salle à Montreuil - 4 entrepreneurs ; L'entreprise s'est rapidement développée en multipliant les implantations à travers le pays et notamment sur la scène parisienne. 13 établissements au 31/08/2018 (Villeurbanne en 2015 ; Bordeaux et Massy en 2016 ; Paris, Lyon 8 et Lyon Part Dieu en 2017 ; Marseille Prado, Genevois et Tours en 2018 + 3 salles MurMur). La clef du succès : des lieux de vie urbains organisés autour de l'escalade de bloc, sport ludique et accessible à tous, offrant des espaces de détente et de restauration pour prolonger la convivialité de la grimpe. Arkose est signataire de la charte RSE du Ministère des sports et de WWF (Engagements éco-responsables des gestionnaires de grands équipements sportifs et sites d'accueil). www.arkose.com

À propos de NextStage

NextStage est une plateforme spécialisée dans l'investissement à long terme dans des entreprises de taille moyenne de croissance et innovantes, créée en mars 2015 et cotée sur Euronext Paris (compartiment B) depuis décembre 2016. Elle offre ainsi l'accès à une classe d'actifs non cotés et peu accessibles, porteuse de croissance, de création d'emplois et de performance. Ses investissements sont réalisés en fonds propres avec peu ou pas d'effet de levier, sans limite de durée, afin de financer la croissance des ETM et leur capacité à innover sur leur cœur de métier, aux côtés d'entrepreneurs visionnaires. NextStage s'appuie sur le savoir-faire et la solidité de la société de gestion NextStage AM créée en 2002. NextStage bénéficie du régime fiscal de SCR. Son capital est détenu par des actionnaires de premier plan tels que Temaris, Thélys, AXA, Ardian, Amundi... NextStage construit une démarche novatrice et ambitieuse avec pour objectif d'accélérer la croissance des ETM championnes autour des quatre tendances de fond transversales issues de la 3^e révolution industrielle : l'économie liée à la valeur de nos émotions et la qualité de l'expérience client, l'économie on-demand et du partage, l'internet industriel et la croissance positive (ou croissance verte).

NextStage est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris Compartiment B (ISIN : FR0012789386, Mnémonique : NEXTS). www.nextstage.com/sca

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts

NextStage

Gwenael Hedoux
gh@nextstage.com
+33 1 53 93 49 40

Stéphanie Nizard
sn@nextstage.com
+33 1 44 29 99 01

Shan

Alexandre Daudin
alexandre.daudin@shan.fr
+33 1 44 50 51 76

Groupe Arkose

Agence CTer&co – Odile Seiter
oseiter@cter-co.com
+33 6 18 37 06 12

Plus d'informations sur info-investor@nextstage.com